96B16686

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
- 7 JUIL. 2008
N° DE DEPOT 6/15/13

ASSET ALLOCATION ADVISORS
Société Anonyme au capital de 2.333.760 Euros
Siège Social : 3 avenue Hoche 75008 PARIS
PARIS B 410 204 390

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
Du 28 mars 2008

L'an deux mil huit,
Le 28 mars,
à 9 heures 30

Les Membres du Conseil de Surveillance de la société Asset Allocation Advisors se sont réunis au 3 avenue Hoche 75008 PARIS, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Chaque membre du Conseil de surveillance émarge le registre des présences en entrant en séance.

Sont présents et ont signé le registre des présences :

Monsieur Hugues AUBRY	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Monsieur Pieter CROOCKEWIT	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Frank GOASGUEN	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Yves SAINT REQUIER	Membre du Conseil de Surveillance

Absent excusé

Monsieur David KIDDIE	Président du Conseil de Surveillance

Assistent également à la séance :

Monsieur Stéphane CORSALETTI	Président du Directoire
Monsieur François-Xavier GENNETAIS	Membre du Directoire
Monsieur Julien MECHLER	Membre du Directoire
Monsieur William MUSSAT	Membre du Directoire
Monsieur Basile SCHLUMBERGER	Membre du Directoire
Monsieur Pascal COSSE	SFPB (Commissaire aux comptes)
Mademoiselle Josiane FABRE	Secrétaire du Conseil
Mademoiselle Béatrice MENZEL	Secrétaire de Direction Asset Allocation Advisors

Invités
Monsieur Nicolas FALLER
Monsieur William De VIJLDER

Le Conseil réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

En l'absence du Président, Monsieur Hugues Aubry Vice-Président, préside la séance.

- Démission du Président du conseil et cooptation d'un nouveau membre

Monsieur Stéphane Corsaletti informe le Conseil que Monsieur David Kiddie lui a indiqué verbalement qu'il démissionnerait de son mandat de Membre du Conseil de Surveillance et de ses fonctions de Président du Conseil de Asset Allocation Advisors le 31 mars 2008, souhait qu'il confirmera par écrit.

Le Conseil prend acte de cette démission et décide de ce fait, en vertu des dispositions de l'article L. 225-78 du code de commerce et de l'article 15 alinéa 5.1 des statuts, de procéder à une nomination à titre provisoire. Il décide en conséquence de coopter Monsieur William De VIJLDER – Managing Director – Chief Investment Officer Europe de Fortis Investments - à compter du 1er avril 2008 pour la durée restant du mandat de M. David Kiddie restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Monsieur De Vijlder, présent au Conseil, en remercie les Membres et accepte ces fonctions.

Le poste de Président étant également à pourvoir à compter du 1er avril, le Conseil propose d'ores et déjà la désignation de Monsieur William De Vijlder en tant que Président du Conseil de Surveillance. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Monsieur de Vijlder est nommé Président à compter du 1er avril 2008, pour la durée de son mandat de membre du conseil, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le Président est chargé de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats.

Monsieur William De Vijlder se déclare honoré de cette marque de confiance et accepte cette nomination.

Conformément à la Loi et aux statuts, cette nomination faite à titre provisoire sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité requise par la loi et afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

.....

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et un Membre du Conseil de Surveillance.

Extrait certifié conforme
Le 14 avril 2008

Le Secrétaire